

Une question d'ordre général

Contactez l'accueil du CNRF :

- admission.cnrf@chuliege.be
- 04 323 63 00

Retrouvez les informations concernant nos différents sites :
www.chuliege.be/nos-adresses



Retrouvez davantage d'informations concernant votre hospitalisation sur le site du CNRF :
www.chuliege.be/hospitalisation-cnrf



Toutes les informations concernant l'hospitalisation au CHU de Liège :
www.chuliege.be/hospitalisation

Éditeur responsable : CHU de Liège
Avenue de l'Hôpital, 1
4000 Liège
Juin 2026
Ne pas jeter sur la voie publique

La réadaptation au CHU de Liège

Vous êtes hospitalisé(e) au CHU de Liège



Selon votre pathologie, votre état clinique et vos besoins, **vous pouvez être transféré(e) en réadaptation vers un autre site du CHU de Liège :**

Site Ourthe-Ambève (Esneux)
Rue Grandfosse 31-33
4130 Esneux

Site Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle (Fraiture)
Champ des Alouettes 30
4557 Fraiture-En-Condroz

La réadaptation au CHU de Liège

La réadaptation est assurée par une équipe médicale et paramédicale mettant en œuvre les techniques adaptées à chaque situation avec pour objectif principal l'amélioration de l'autonomie.

À emporter avec vous

- Votre carte d'identité
- Un nécessaire de toilette (gants de toilette, essuies, savon, brosse à dent...)
 - Des vêtements de jour confortables en suffisance pour participer aux séances de rééducation
 - Des vêtements de nuit
 - Des chaussures adaptées et confortables



Déroulement d'une journée

- Les thérapies se déroulent entre 8h et 18h30.
- Le médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation détermine le programme de prise en charge (thérapies individuelles et collectives) et supervise les équipes d'intervenants (kinésithérapeute, logopède, ergothérapeute, neuropsychologue, psychologue).
- Les visites ont lieu du **lundi au vendredi de 15h à 20h et le week-end de 14h à 20h.**
- La famille peut accompagner le patient le jour de son admission.

Durée de votre hospitalisation

Les hospitalisations ont une durée limitée, déterminée en fonction des objectifs de réadaptation et de l'évolution du patient.

Les fins d'hospitalisations sont décidées lors des réunions pluridisciplinaires hebdomadaires.

Dès lors, le patient et son entourage sont invités à organiser la fin de l'hospitalisation dans les délais impartis, en collaboration avec le service social et le médecin.

Sortie durant le week-end

Sur décision médicale, des sorties pendant le week-end peuvent être organisées, afin de préparer au mieux le retour au domicile des patients.

Dans certains cas, ces sorties ont pour objectif de mettre le patient en situation dans son environnement et de travailler son autonomie fonctionnelle, de définir les difficultés auxquelles le patient et son entourage ont été confrontés, voire de proposer des adaptations du milieu de vie.

Les sorties en semaine ne sont pas autorisées.

Services disponibles

Le service social est présent tout au long de votre séjour pour vous accompagner dans les difficultés liées à l'hospitalisation et à la maladie.

Vous pourrez également bénéficier des services suivants : animation, esthéticienne, cafétéria, coiffeuse, pédicure, lavoir....

Nous vous rappelons que l'alcool, le tabac et les substances illicites sont strictement interdits dans l'enceinte de l'hôpital.